

RADIO AIR LIBRE 87.7 FM

Dispositif électoral en vue des élections de Mai 2014

Emissions Afrika Jamaa

Les émissions africaines de **Radio Air Libre**, **AFRIKA JAMAA**, vont organiser une série d'émissions traitant des élections de Mai 2014 pendant la campagne électorale, suivant le dispositif ci-après.

Radio Air Libre émettant sur la région bruxelloise, les émissions électorales ne concerneront que les candidats présents sur les listes à la région bruxelloise.

Conformément à la ligne éditoriale de Radio Air Libre, **Afrika Jamaa** aimerait se concentrer sur des *petits candidats* qui n'ont aucune chance de participer à une émission électorale dans l'une des grandes chaînes radio ou télé présentes à Bruxelles. A notre échelle, c'est aussi une tentative de rééquilibrer les choses.

A l'exception des partis d'extrême droite et autres mouvements liberticides, les petits candidats issus de toutes les tendances politiques pourront être accueillis lors de ces émissions.

Au total, 16 émissions d'environ 50 minutes chacune seront organisées, dont 12 émissions « majoritairement en langue française » (en réalité totalement en française) soit 75 % des plages, et 4 émissions « majoritairement en langue non francophone » soit 25 % des plages ; en respect strict de la dérogation octroyée à Radio Air Libre en matière d'usage de la langue française.

Sur les 16 émissions programmées :

- Dans les 6 premières, nous recevrons 2 ou 3 candidats issus d'un même parti politique, pour expliquer leur programme et s'appesantir sur leurs profils personnels.

Face à ces candidats, 2 journalistes (au plus) vont jouer un double rôle : assurer la conduite du débat mais aussi assumer la contradiction.

- Dans 6 autres émissions, l'accent sera mis sur la confrontation d'idées et des programmes des listes différentes.

Ici, à chaque émission, 3 candidats issus de 3 listes différentes vont s'affronter, sous la modération d'un journaliste. Nous tâcherons à ce que pendant les 6 émissions, chaque liste électorale puisse participer à 2 émissions, avec 2 candidats différents.

- 4 émissions profiteront de l' « Autorisation de diffuser p*25% de plages horaires majoritairement non francophones ». Lors de ces émissions, 3 ou 4 candidats pourront s'exprimer « majoritairement en langue non francophone », en l'occurrence le « lingala », d'usage depuis de longues années sur les antennes de Radio Air Libre.

Quelle que soit la langue utilisée, le règlement adopté par le Collège d'avis du CSA reste de rigueur.

Toutes les émissions électorales seront conduites par 1 ou 2 journalistes.

Nous nous autorisons à laisser intervenir les auditeurs par téléphone pour poser directement une question aux candidats.

L'équipe d'Afrika Jamaa sur Radio Air Libre est rodée dans ce type d'exercices.

Le téléphone ne sera ouvert que dans la deuxième moitié de l'émission.

Un premier filtre est opéré par l'opération qui reçoit l'appel hors antenne, et qui invite l'appelant à donner rapidement le sens de son intervention.

Si ce premier filtre ne donne pas satisfaction, le technicien coupe sans ménagement l'intervenant indélicat, à la demande du journaliste modérateur, celui-ci assumant pleinement la responsabilité de la bonne conduite de l'émission.

Présentateurs (résidentiels):

Anoutcha Lualaba, journaliste (ULB) ;

Patoma Gboya, journaliste (IDJ) ;

Responsabilité éditoriale Radio Air Libre :

Oubari Ahmed, journaliste AJP

Fait à Bruxelles,

Le 21 février 2014

Patoma Gboya
Journaliste

Anoutcha Lualaba
Journaliste

Emissions « Antenne Latine »

L'émission **Antenne Latine**, va organiser une série d'émissions traitant des élections de Mai 2014 pendant la campagne électorale, suivant le dispositif ci-après.

L'émission **Antenne Latine** consacra une heure par semaine aux élections. Tous les partis politiques qui ont des candidats aux régionales y seront invités.

L'émission **Antenne Latine** suivra les recommandations du nouveau code de déontologie pour les journalistes par le Conseil de Déontologie Journalistique (CDJ)¹.

L'émission **Antenne Latine** adhère aux recommandations en matière relative aux personnes issues de l'immigration :

1. Ne mentionner la nationalité, l'origine, l'appartenance ethnique, la couleur de peau, la religion ou la culture que si ces informations sont pertinentes.
2. Eviter les généralisations et le manichéisme injustifié.
3. Eviter de créer inutilement des problèmes et de dramatiser.
4. Exactitude, équilibre et rectifications.
5. Un regard critique sur l'extrême-droite et le racisme.
6. L'information ne s'achève pas lorsqu'on repose le stylo.

Fait à Bruxelles, le 24 février 2014,

Anibal Gonzalez Glez

Journaliste

1 http://www.deontologiejournalistique.be/telechargements/Carnet_Campagnes_Electorales.pdf

Autres émissions de Radio Air Libre

Il est hautement probable que d'autres émissions couvriront également la campagne électorale. Elles se conformeront aux principes énoncés plus haut et, le cas échéant, elles définiront un dispositif spécifique qui sera inclus dans le présent document une semaine avant la première émission à caractère électoral.